



**IBDP**

## **INSCRIPTION STAGES IBDP**

à retourner à :

**Akâsha – Institut du Bien-être et du Développement Personnel**

La Maison Médicale La Massane

33 avenue des Joncades Basses

13210 St Rémy de Provence

**Tél : 06 10 34 30 05**

[contact@ibdp.com](mailto:contact@ibdp.com) – [www.ibdp.fr](http://www.ibdp.fr)

Afin d'assurer un enseignement de qualité, le nombre d'inscriptions est limité.

Pour vous inscrire à un séminaire, veuillez envoyer la fiche d'inscription accompagnée du règlement correspondant (acompte) à l'ordre d'IBDP.

**Pour valider définitivement l'inscription, le solde devra être versé au plus tard 1 mois avant le début du stage.**

La réception de cette inscription n'implique l'acceptation de la réservation que dans la mesure des places disponibles.

### **PRISE EN CHARGE** **FORMATION CONTINUE**

Afin de permettre une prise en charge des stages dans le cadre de la formation continue, IBDP est associé à un organisme de formation agréé : Act'RMC\*.

Ce partenariat implique une procédure administrative pour le montage de ces formations.

Nous restons à votre disposition pour toute question en espérant que ces démarches faciliteront votre accès à la formation continue.

*\*37 chemin du vieux chêne - 38 240 Meylan - tél. 04 76 00 97 44 - fax 04 76 00 62 41  
RCS Grenoble 481 370 112 – NAF 7022 Z - Sarl au capital de 10 000 € - TVA*

*Intracommunautaire FR53481370112 Numéro de formateur : 82.38.03731.38*

### **PRIX DES SEMINAIRES IBDP :**

**Prise en charge individuelle : 1 jour : 100 € - 2 jours / 180 €**

**Prise en charge formation continue : 1 jour : 130 € - 2 jours / 250 €**

**Hébergement et restauration non inclus**

## FICHE D'INSCRIPTION

**Pour les couples, établir une fiche d'inscription par personne.**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tel : ..... email: .....

Profession: .....

*désire que la facture soit établie à :*

Nom..... ou Société : .....

Adresse : .....

**Nombre de personnes : .....**

**désire(nt) s'inscrire au(x) stage(s) suivant(s) (Veuillez cocher la sélection svp) :**

- 1. 13 décembre 2015 : Le surpoids émotionnel et TCA
- 2. 24 janvier 2016 : Accompagnement périnatal et 1ers mois de vie
- 3. 27-28 février 2016 : Techniques de naturopathie
- 4. 12-13 mars 2016 : Les thérapies brèves et analytiques
- 5. 23-24 avril 2016 : Savoir se recentrer en période de stress
- 6. 18-19 juin 2016 : Harmonisation de la relation à soi-même et aux autres

### **Formations élixirs floraux :**

- 7. 28-29 novembre 2015 : Deva niveau 1
- 8. 30-31 janvier 2016 : Deva niveau 2
- 9. 25-26 mars 2016 : Bach niveau 1
- 10. 27-28 mars : Bach niveau 2
- 11. 5-6 mai 2016 : Deva niveau 1
- 12. 7-8 mai 2016 : Deva niveau 2
- 13. 14-15 mai 2016 : Stage terrain Bach et DEVA

Acompte de 60 € X nombre de personnes =.....€ à l'ordre d'IBDP  
Je déclare avoir pris connaissance des conditions de vente ci-après.

Date et signature :

## **CONDITIONS DE VENTE**

### ***INSCRIPTION :***

L'inscription se fait en renvoyant la fiche d'inscription auprès d'IBDP, accompagnée du montant de l'acompte.  
Les inscriptions par téléphone doivent être confirmées par écrit dans les 3 jours qui suivent. Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez les conditions de vente.

### ***ACOMPTE :***

**60,00 €**

### ***SOLDE :***

**Il doit être versé impérativement 1 mois avant le début du stage pour valider définitivement l'inscription.**

### ***ANNULATION :***

- De notre part, si nous devons annuler votre séminaire, nous vous remboursons la totalité de vos versements sans aucune indemnité.
- De votre part : lorsque vous annulez et quelle qu'en soit la raison il est nécessaire de prévenir IBDP le plus rapidement possible par lettre ou mail.

Le montant des frais d'annulation est :

- à plus de 30 jours du début de votre séjour : 50,00 € de frais de dossier;
- de 29 à 21 jours : 25% du prix du séminaire ;
- de 20 à 8 jours : 50 %;
- de 7 jours à 2 jours : 75 %,
- moins de 2 jours : 90 %.

Dans tous les cas une franchise de 50,00 € est déduite.

Les prix ne comprennent pas : les transports de votre domicile au point de rendez-vous aller et retour, le contrat annulation, les repas, l'hébergement, les frais individuels pendant le séminaire.